

Mairie du Xème

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Mairie du X^{ème}

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis très heureux de vous accueillir à la Mairie du X^{ème} arrondissement à l'occasion de la vingtième édition des traditionnelles *Journées du Patrimoine*.

Inauguré le 28 février 1896, cet édifice monumental aux allures palatiales a su concilier l'activité municipale et administrative pour laquelle il a été conçu et un décor intérieur exceptionnel.

L'architecte Eugène ROUYER, ayant reçu le second prix pour le concours de reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris, a souhaité en faire une réplique, en construisant la Mairie du X^{ème}.

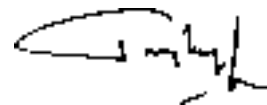
Ce lieu est le témoin incomparable et familier de la vie des habitants de l'arrondissement, bien ancrée dans l'espace et dans les réalités de ses quartiers.

Outre les façades richement ornementées, vous pourrez découvrir le hall central et l'escalier d'honneur, qui conduit aux grands salons de la Salle des Fêtes.

Vous accéderez par de larges corridors à la Salle des Mariages, qui vous mènera dans le bureau du Maire et dans le bureau dévolu au premier Adjoint.

L'ensemble des élus de la municipalité et les personnels qui travaillent sur ce site partagent avec moi le même souci d'en préserver la beauté et d'en faire, au quotidien, la Maison Commune.

Je vous souhaite à chacun d'entre vous une excellente visite



Tony DREYFUS
Député-Maire du X^{ème} arrondissement

LA MAIRIE EN QUETE DE SON EMPLACEMENT

Du V^{ème} au X^{ème} arrondissement

En 1860, le nouveau X^{ème} remplacera globalement l'ancien V^{ème} qui avait une configuration bizarre et poussait une excroissance jusqu'aux Halles centrales. On lui intégra, à l'ouest, le secteur situé entre les rues du Faubourg Saint-Denis et du Faubourg Poissonnière, qui appartenait précédemment à l'ancien III^{ème}.

Les multiples mairies de l'ancien V^{ème} arrondissement

La première fut, en 1795, le presbytère de l'église Saint-Laurent, restitué en 1801 à l'Eglise lors de la signature du Concordat.

Les services s'installèrent alors dans un immeuble inconfortable au 30, rue de Bondy, aujourd'hui rue René Boulanger. Après quoi, la mairie se déplaça, en 1811, au 2 de la rue de la Grange-aux-Belles. Elle y restera jusqu'en 1824 date à laquelle elle alla au 24, rue Thévenot, au sud de l'arrondissement. Cette rue disparut en 1860, lors de l'ouverture de la rue Réaumur.

La cinquième installation de la mairie eut lieu en 1832 sous Louis-Philippe, une fois encore rue de Bondy, au n° 20.

En juillet 1849, cet immeuble fut abandonné à son tour au profit des bâtiments de la caserne de la garde municipale, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, auxquels on avait ajouté un petit campanile pour faire plus authentique. Cette mairie devint celle du nouveau X^{ème}, en 1860. Les bâtiments étant vétustes, il fallait les reconstruire.

Divers emplacements furent envisagés : l'ancienne prison Saint-Lazare, l'ancien couvent des Récollets. On opta finalement pour la reconstruction sur place, une bonne quarantaine d'années plus tard ...

UNE MAIRIE INSPIREE DE LA RENAISSANCE

En 1888, le projet fut enfin adopté : il présentait de sérieuses difficultés car il fallait édifier le bâtiment par tranches en conservant sur place certains services.

Le projet d'Eugène Rouyer

Un concours d'architecture avait été ouvert le 15 février 1889. Le jury retint le projet présenté par Eugène Rouyer (1827-1901).

Le programme architectural de la mairie du X^{ème} avait été établi avec soin et fut supervisé par Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra.

La construction d'Eugène Rouyer, qui développait quatre grands corps de bâtiment autour d'un vaste hall central plut aux édiles qui critiquèrent cependant le grand escalier, le dessin des façades latérales, et le budget. Les travaux se montèrent en effet à 2 750 000 francs ! : la mairie du X^{ème} fut ainsi la plus coûteuse de toutes les mairies d'arrondissement.

Bien que le décor peint et sculpté ait été loin d'être terminé lors de l'inauguration, le 28 février 1896, en présence du président de la République, Félix Faure, né dans le quartier, le vice-président du conseil municipal pouvait dire : *“ La superbe maison dont nous ouvrons les portes aujourd'hui est digne de l'Hôtel de Ville ... Il semble, à la voir,*

qu'un Pierre Lescot, un Philibert Delorme, un Dominique de Cortonne a voulu s'essayer dans une œuvre où s'est traduit tout le charme de son génie avant d'aborder l'exécution de son grand chef-d'œuvre ... ».

Une façade principale très ornementée

Le bâtiment occupe au sol un périmètre relativement restreint, défini par la rue du Faubourg-Saint-Martin, la rue du Château-d'Eau, la rue Pierre-Bullet et la rue Hittorff. La façade principale de cet édifice, réellement palatiale, comporte cinq grandes travées centrales, prolongées par deux larges avant-corps légèrement saillants qui se retournent sur les rues Hittorff et du Château-d'Eau, formant ainsi d'imposants pavillons.

La construction est placée sur un soubassement à bossages qui accuse sa monumentalité. Un très large perron précède les cinq grandes arcades en plein cintre qui donnent accès au hall d'entrée.

Les clés de voûte en forme de consoles des trois baies centrales sont ornées de masques de feuillages. Entre les arcs, à la partie supérieure des piliers sur des cartouches trapézoïdaux environnés de feuillages, de volutes et de têtes de bélier, les noms des quatre quartiers de l'arrondissement : «*Saint-Vincent-de-Paul*», «*Porte Saint-Denis*», «*Porte Saint-Martin*», «*Hôpital Saint-Louis*» sont inscrits sur des plaques de brèches de marbre rouge.

Les cinq magnifiques portes en fer forgé comptent parmi les plus spectaculaires de Paris. Seules les grilles du Petit Palais et la porte de bronze de l'Hôtel Potocki les dépassent en taille et en splendeur.

Les balcons des cinq fenêtres à meneaux de la

salle des Mariages sont ornés de balustres, ceux des fenêtres des pavillons, également à meneaux, sont d'un dessin beaucoup plus savant avec leurs arabesques à claire-voie au-devant desquelles sont sculptées les dates du chantier de construction de la mairie, 1893-1894, 1895, 1896 et le mot «*Paris*».

De hautes colonnes cannelées rythment les fenêtres, sur la façade comme sur les ailes en retour des pavillons.

Les sculptures de la façade principale furent achevées en 1906. Il s'agit de statues féminines évoquant les principaux métiers de l'arrondissement à la fin du XIX^{ème} siècle. De gauche à droite, en commençant par le pavillon de la rue Hittorff, on trouve : «*Les Parfums*», d'Eugène Ernest Chrestien, «*Le Théâtre*», de Gaston Veuvernnot Leroux, «*La Passementerie*», d'Henri Barrau, «*La Verrerie*», de Louis Demaille, «*La Broderie*», d'Emmanuel de Moncel de Perrin, «*La Céramique*», de Raoul Larche, «*L'Orfèvrerie*», de Jean Carlus, «*Les Fleurs artificielles*», de Julien Causse.

Au-dessus de la corniche et de la balustrade supérieure, les cinq lucarnes à meneaux sont surmontées de hauts frontons triangulaires d'esprit Renaissance, eux-mêmes couronnés de hauts pinacles sculptés. Sur la lucarne centrale, deux cariatides entourent l'horloge municipale.

Le comble central, orné de balustrades à jours et de pinacles, est coiffé d'un superbe campanile à trois étages de plan octogonal ; un petit dôme, surmonté d'une flèche, couronne le tout.

Ce foisonnement architectural se retrouve dans la modénature générale des autres façades, essentiellement dans les pavillons d'angle ; le décor sculpté y est cependant plus atténué.

La façade sur la rue Pierre-Bullet offre une dis-

position architecturale particulière de très grandes baies à meneaux en raison de la présence, à l'étage, de la salle des Fêtes.

A ce décor sculpté extérieur particulièrement développé, correspond, à l'intérieur du bâtiment, un semblable foisonnement.

LES SALLES DE CEREMONIES

Le hall d'entrée

Le hall d'entrée est un vaste volume rectangulaire couvert d'un plafond plat à caissons auquel sont suspendues de belles lanternes de ferronnerie dont le dessin est en harmonie avec les grilles des cinq portails qui se dessinent sur le contre-jour de la rue.

A gauche, le monument aux Morts (1924) fut sculpté par Armand Martial (1884-1960).

Le hall central où se trouve l'escalier d'honneur est un espace véritablement théâtral, sans équivalent dans les autres mairies.

Au rez-de-chaussée, un ensemble de hautes arcades en plein cintre, reposant sur de larges piliers, définit un déambulatoire périphérique. Au premier étage, de grandes loggias sur trois côtés, donnent accès à l'antichambre de la salle des Mariages, aux bureaux et aux escaliers secondaires.

Ces loggias sont définies par des colonnes lisses, à chapiteaux corinthiens et des piliers carrés, du même modèle. Sur le puissant entablement supérieur, une seconde loggia périphérique est moins élevée.

L'espace central est recouvert d'une verrière à grands motifs géométriques.

L'escalier d'honneur

L'escalier d'honneur, dans l'axe du hall, commence par une longue volée droite ornée de deux candélabres en bronze.

Au niveau du palier intermédiaire, il se divise en deux volées symétriques. Au sol est inscrite, en mosaïque, la date d'inauguration de la mairie (1896). Sur le mur, entre deux pilastres et des consoles en avant-corps surmontés d'un fronton courbe, une plaque de marbre rappelle les circonstances d'inauguration de l'édifice.

Sur le tympan, les armes de la Ville sont sculptées en haut relief. Le dessin général de l'escalier, avec la grande arcade en anse de panier qui porte les paliers, se rapproche de celui que Charles Garnier dessina pour l'Opéra de Paris.



La salle des Mariages

Cinq hautes fenêtres à meneaux, garnies de vitraux en grisaille, éclairent la salle des Mariages.

En arrière de la tribune du maire, le mur est orné d'un immense haut-relief allégorique symbolisant «*La Fraternité des Peuples*» de Jules Dalou ou le retour de l'enfant prodigue embrassé.

Sur le mur opposé, une grande toile de Henri Martin (1860-1943) représente «*La Famille*», dans une expression réaliste, sous la forme d'un couple de paysans et leurs enfants dans une clairière.

Le bureau du maire

Le bureau du maire, de style Napoléon III, est contigu à la salle des Mariages. Parmi les objets historiques les plus remarquables figurent les portraits de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, donnés à la Ville par les Souverains. Une statue en bronze de Mathurin-Moreau représente le dramaturge et poète grec *Aristophane*, auteur de variations satiriques en 445-386 avant J.-C. Il a tout fait sa place à la mairie du X^{ème} où se trouvaient au XIX^{ème} siècle la majeure partie des théâtres de Paris.

Dans le bureau du 1^{er} Adjoint, on peut voir une belle cheminée en brèches de marbre.

Dans l'antichambre se trouve une exceptionnelle bibliothèque aux armes de la Ville.

La salle des Fêtes

La salle des Fêtes, et les deux grands salons contigus inscrits dans les pavillons de la rue Pierre-Bullet, occupent toute la longueur du bâtiment sur cette rue.

La séparation entre la nef centrale et les deux salons carrés qui composent cet ensemble se fait par de longues colonnes corinthiennes cannelées.

Un ensemble de dix panneaux peints sur toile marouflée et de deux plafonds fut réalisé par plusieurs artistes.

Le salon sud

Dans le salon sud situé dans le pavillon d'angle, rue du Château-d'Eau, le décor du plafond fut exécuté par Henri Bonis, élève d'Henri Martin avec lequel il avait travaillé à l'Hôtel de Ville. Il a traité ici, dans un style pointilliste, et avec des couleurs aux tons très contrastés, le thème des «*Harmonies des Sens*». sur un piédestal une nudité jouant du violon symbolise «*L'Ouïe*» ; à ses pieds, une nymphe entourée d'enfants représente «*La Vue*», tandis qu'une troisième, «*L'Odorat*», perchée sur un nuage, leur apporte des gerbes de fleurs.

Les quatre panneaux placés entre les fenêtres illustrent des thèmes liés aux cinq sens.

Dans «*L'Odorat*», de Henri Delacroix (1845-1930), paysagiste et portraitiste, élève de Cabanel, trois nymphes cueillent des branches et tressent des couronnes de fleurs dans un paysage printanier. Dans «*Le Toucher*», de Julien Thibaudeau, deux jeunes femmes sont assises sous les frondaisons d'un parc, au fond duquel figure un temple de l'Amour.

«*La Vue*», d'Henri Boureau, est symbolisé par deux jeunes nymphes cueillant des fruits dans un parc.

«*Le Goût*», de Lionel Royer (1852-1926) est illustré par une sobre baigneuse au bord d'une mare bucolique.

Le plus vaste panneau de ce salon est une composition d'Adrien Moreau-Neret (1860-1944).

Le salon nord

Dans le salon nord, à l'angle des rues Hittorff et Pierre-Bullet, une composition de Paul Albert Baudoin (1844-1931) couvre le mur. Le thème est ici le canal Saint-Martin, artère vitale de l'arrondissement à l'époque où ses quais étaient encombrés de marchandises et d'entrepôts.

Les thèmes décoratifs de ce salon sont tous liés aux activités de l'arrondissement. Le plafond, de Gorguet, évoque la traditionnelle «*Descente de la Courtille*» à la fin du carnaval.

Le panneau réalisé par Louis Béroud (1852-1930) est une allégorie «*Des Jouets*», dont les fabricants étaient nombreux à l'époque dans le quartier.

Georges Hervy (1876-1908) a représenté pour sa part «*La Chanson populaire*», le quartier des faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis étant naguère celui des éditeurs de partitions et de chansons, et celui des cafés-concerts dont l'Alcazar d'Hiver fut le plus illustré.

Adrien Tanous (1865-1923) a donné une allégorie «*Des Théâtres*», que l'on devine d'ailleurs dans l'ancien boulevard du Temple ou «*boulevard du Crime*» disparu lors de la réalisation de la place de la République.

Marcel Mangin utilise la «*Décoration florale*» : des personnages posent des vasques d'arbustes sur la balustrade d'une haute terrasse.

On ne saurait terminer cette description de la mairie du X^{ème} arrondissement, sans évoquer la présence de la bibliothèque située au quatrième


étage dans le pavillon nord-est, d'où le regard plonge dans la cour de l'ancien hôtel Gouthière. Ce chef-d'œuvre architectural de la fin du XVIII^{ème} siècle abrite le conservatoire municipal Hector Berlioz.

Il faut préciser enfin, et on ne s'en étonnera pas en raison de la qualité des chefs-d'œuvre décoratifs et architecturaux qui viennent d'être évoqués, que la mairie du X^{ème} arrondissement fait l'objet d'une inscription à l'Inventaire des Monuments historiques en attendant son classement.

D'après le texte de Marc GAILLARD.

Ce guide est la réédition d'une brochure publiée par la Direction Générale de l'Information et de la Communication de la Mairie de Paris.



MAIRIE DU 10EME 

Réalisé et imprimé par la Mairie du 10ème
Photos : Collection Conway Library
Courthauld Institute of Art
London